

Zeitschrift: Arbido-B : Bulletin
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 9 (1994)
Heft: 6

Rubrik: Mitteilungen VSA = Communications de l'AAS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mitteilungen VSA / Communications de l'AAS

Groupe de travail Microformes de l'AAS

A toutes les personnes intéressées

Les commencements sont toujours difficiles et il en a été de même pour l'entrée en fonction du Groupe de travail Microformes de l'AAS. De considérations de principe en discussions, on en est finalement arrivé à la décision de ne pas s'arrêter sur des questions de détail, les problèmes se posant différemment d'une institution à l'autre, chacune ayant sa structure propre.

Nous n'avons pas non plus l'intention de réinventer la roue, les ouvrages scientifiques et les articles de revues traitant de micrographie étant déjà nombreux. Nous nous sommes donc fixés comme

premier objectif de rédiger une «liste de contrôle», destinée aux personnes devant étudier, un jour ou l'autre, la question d'un éventuel microfilmage de leurs collections. Le second rôle de notre groupe serait celui d'un point de contact, en mesure de répondre à des problèmes concrets ou d'indiquer les experts à qui s'adresser.

Une version française de la «liste de contrôle» est disponible depuis fin août, auprès du président du groupe. Le groupe espère que ce document de travail recevra de votre part des remarques constructives en grand nombre.

Il est en outre prévu d'organiser une journée, comportant un débat sur cette «liste de contrôle» ainsi que la visite d'une installation de microfilmage dans une entreprise publique.

F. Gysin, président AGM

Mitteilungen BBS / Communications de la BBS

Comité-directeur: Extraits du procès-verbal de la séance du 19 août 1994

Après avoir passé la matinée au sein de l'entreprise Silicon Graphics à Cortaillod afin de se faire filmer pour la conception du document multimedia présenté lors du Congrès BDA 94, les membres du Comité-directeur ont traité les affaires suivantes:

Collaboration au sein des organes BBS

Sollicité par le forum interrégional des groupes d'intérêt, le Comité-directeur s'est penché sur la difficulté toujours plus grande de recruter des bibliothécaires prêts à s'investir pour l'Association. En effet, les responsables des bibliothèques ne sont pas toujours prêts à offrir à leurs collaborateurs le temps libre nécessaire à l'accomplissement des tâches en faveur de l'Association. De ce fait, le Comité-directeur décide d'informer les bibliothèques, par un appel publié dans ARBIDO, de l'importance que représente pour l'Association le travail de milice.

Échanges de stages avec l'étranger

Afin de favoriser les stages avec l'étranger, un accent tout particulier va être mis et un courrier sera adressé aux associations des pays limitrophes.

ARBIDO

Après la transformation du graphisme de la publication ARBIDO, le Comité-directeur a adopté la décision de principe d'engager un rédacteur en chef professionnel à raison de 25%. Si les comptes d'ARBIDO devaient être déficitaires pour cette raison, la BBS offre une garantie de déficit pour une durée de deux ans.

Archives de la BBS

Le Comité-directeur a décidé d'autoriser la consultation des archives après 5 ans pour tous les documents qui ne concernent pas des personnes et après 30 ans dès qu'il s'agit de personnes.

Comité-directeur: Extraits du procès-verbal de la séance du 23 septembre 1994

Formation continue

Occupée à élaborer le programme annuel de formation continue pour 1995, la commission de perfectionnement professionnel a suggéré au Comité-directeur d'offrir un cours sur la BBS (présentation de l'Association, ses objectifs, ses buts, ses possibilités de travail). Une décision interviendra très prochainement.